CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E188059** **VALABLE JUSQU'AU** **19/04/2027**

ÉDITÉ LE 23/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2011

Raison sociale : ATELIER MOREAU

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 12/01/2011

Capital : 1 000

181 BOULEVARD DE LA LIBERTE
34130 MAUGUIO

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTPELLIER 529505802

Siret : 529 505 802 00015

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 9263302-0

Assurance Responsabilité Travaux :
ALLIANZ IARD 64603287

Assurance Responsabilité Civile :
ALLIANZ IARD 64603287

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/02/2026

Téléphone : 04 67 12 14 19 **Fax :**

Portable : 0603122946

Responsabilité légale :
MOREAU RICHARD GÉRANT

Site Internet : http://www.atelierm.fr

E-mail : atelierm@atelierm.fr

Effectif moyen : 3 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 413 395 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6112	Peinture et ravalement (Technicité confirmée)	3	23/01/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT 23/03/2026 13:28

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.